RYDER KIDS 2018

COMPTE RENDU REGROUPEMENT 1 ET 2

Objectifs:

Sélectionner le meilleur groupe et proposer des entraînements à thème  afin d'arriver prêt pour les deux tours de match play.

**Entrainement 1 golf d'Aix en Provence** :

Le matin, parcours 9 trous en compétition individuelle. Observation et découverte du groupe.

L’après-midi, entrainement sur le thème du Putting. Développement des habilités (vitesse, contact, répétitions) en ateliers puis concours façon Match Play (développer le savoir "gagner ").

Bilan/recommandations :

Très bon groupe, attentif et homogène.

Veiller à l'équipement de base et aux règles de base sur le parcours.

Sur le parcours, veiller au rythme de jeu, pour cela, sur les situations de coups basiques "on réduit au maximum les coups d'essais " (c’est à dire 0)

**Entrainement 2 Golf d'Aix-Marseille:**

Thème : le greensome + entraînement autour du green.

Le matin, greensome Stroke Play, composition des équipes aléatoire. Observation des attitudes afin de détecter les complémentarités

L’après midi:

6 situations autour du green, 6 équipes de 2 joueurs, chaque situation est jouée pendant 10mn, objectif mettre le plus de balle à la suite dans les zones délimitées (1,5m autour du trou)

developper les habiletés de creativite, d'observation, de visualisation.

developper l'endurance mentale par l'exigence des tâches et le jeu en équipe.

Bilan/Recommandations:

le jeu sur le parcours sans les coups d'essais a été convainquant et les scores tout aussi bons, nous allons continuer dans les routines à limiter sur les coups "standards" cette "perte" d'énergie.

Autour du green, mettre les enfants le plus souvent possible en situations sans placer la balle (travail du contact, de l'organisation technique, du feeling)

Afin que les enfants de ce groupe évolus et soient prêts le jour J, il est fortement recommandé que chaque enfant puisse avoir un suivi individuel technique afin de consolider les bases techniques. (À discuter avec les pros des écoles de golf).

Stéphane Catherine

Les Milles, le 18 février 2018